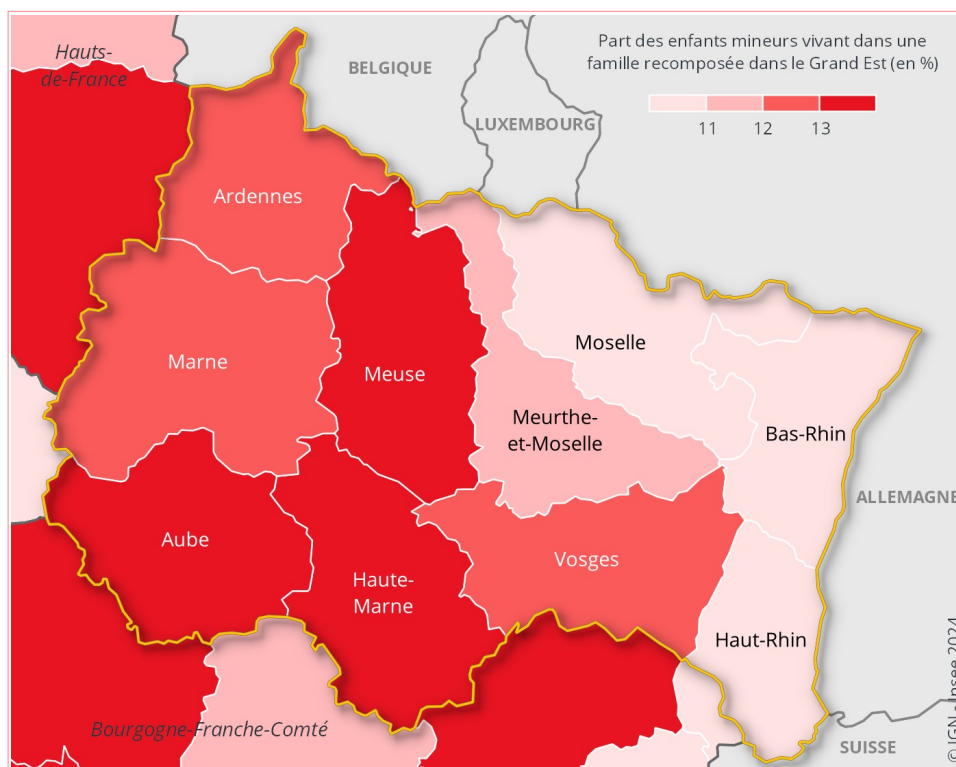


Enfants mineurs dans le Grand Est : un sur dix vit dans une famille recomposée

Communiqué de presse ▪ 14 janvier 2025

Dans le Grand Est, en 2021, un peu plus d'un million d'enfants mineurs vivent dans une famille. Parmi eux, 30 % ne vivent pas avec leurs deux parents : 20 % au sein d'une famille monoparentale et 10 % dans une famille recomposée. Cette proportion augmente avec l'âge des enfants, en raison des séparations parentales. Les parents des enfants de familles monoparentales sont moins diplômés et plus souvent inactifs. À l'inverse, ceux des enfants en familles recomposées ont un niveau de diplôme plus élevé et sont plus fréquemment actifs. La garde alternée, qui concerne 3 % des enfants mineurs, est légèrement plus courante dans les familles recomposées. Enfin, les enfants en familles recomposées résident plus souvent en zone rurale, alors que ceux qui sont en famille monoparentale vivent plus souvent en zone urbaine.

Part des enfants mineurs vivant dans une famille recomposée selon le département dans le Grand Est



Lecture : Dans le département de la Meuse, 14,9 % des enfants vivent en famille recomposée, 12 % dans la Marne et 9,9 % dans le Bas-Rhin.

Source : Insee, Exploitation complémentaire du recensement de la population 2021.

Retrouvez tous les résultats de l'étude dans Insee Flash Grand Est n° 103 – janvier 2025 :

[Enfants mineurs dans le Grand Est : un sur dix vit dans une famille recomposée](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur insee.fr

Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

Publiable immédiatement